

Adresse des administrateurs provisoires du département du Finistère, lors de la séance du 26 brumaire an III (16 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs provisoires du département du Finistère, lors de la séance du 26 brumaire an III (16 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 275;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18252_t1_0275_0000_1

Fichier pdf généré le 04/10/2019

a

[*Les administrateurs provisoires du département du Finistère à la Convention nationale, Landerneau le 2 brumaire an III*] (4)

La République ou la Mort!

Représentans,

Nous avons reçu avec reconnaissance votre adresse du 18 vendémiaire au peuple français.

Nous y avons reconnu le langage à la fois sensible et fier des hommes libres, les principes éternels qui fondent les droits de la justice et de l'humanité, de la vertu et de l'innocence.

Nous y avons reconnu ce courage imperturbable qui depuis deux ans, vous conduit à travers les orages vers le bonheur de la société; cette haine profonde de la tyrannie, ce saint enthousiasme de la liberté qui vous dictèrent l'arrêt de mort des Capet, des Buzot et des Robespierre.

Nous y avons reconnu l'impulsion de cet heureux instinct qui ne vous trompa jamais sur les véritables intérêts de la Patrie; cette sollicitude paternelle si exercée et si habile à prévoir et à écarter les dangers.

Nous y avons reconnu cette pureté, cette austérité de morale qui entraîne le suffrage du peuple en le vengeant de ses assassins et de ses spoliateurs.

Sages régulateurs de l'opinion publique vous avez montré dans cette adresse le seul chemin qui conduise à la liberté. Le peuple français l'a reconnu à votre voix et le suit sur vos traces.

Fondateurs et conservateurs intrépides de la démocratie, vous continuerez à frapper sans pitié les êtres assez lâches ou assez corrompus pour regretter les chaînes honteuses que vous avez brisées, désirer ou souffrir d'autres maîtres que la loi fondée sur les droits imprescriptibles de l'homme et du citoyen; vous continuerez à chasser, à exterminer les vils troupeaux d'esclaves que le despotisme ose opposer aux vengeurs des nations asservies, aux soldats de la liberté; vous enchainerez sans cesse à la ligne révolutionnaire que vous avez tracée ces êtres turbulents et inquiets qui s'en écartent sans cesse pour rompre la marche du peuple, pour altérer l'harmonie et atténuer la force de ses mouvemens.

Vous pousserez dans l'abîme où ils nous entraînaient ces guides perfides qui tenteroient d'ouvrir une autre route que celle battue par les amis éclairés de la République, par les hommes du 14 juillet, du 10 août, du 31 mai et du 9 thermidor, d'autre route enfin que celle que vous nous avez aplaniée.

C'est ainsi que la nation française trouvant sa sécurité dans sa toute puissance et dans votre sagesse, va marcher enfin d'un pas sûr par le sentier de la justice et dans le calme de

la vertu vers le but qu'il vous a chargé d'atteindre avec elle, vers la liberté et le bonheur.

LE ROUX, président et 6 autres signatures.

b

[*L'administration du district de Lacarne à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III*] (5)

Liberté, Égalité, Fraternité

Citoyens Représentans!

Nous avons reçu avec la plus vive reconnaissance, votre sublime adresse au peuple français. Les principes que vous y consacrez forment un point de ralliement pour tous les bons républicains, pour tous les vrais amis de la liberté; et vont rattacher à la révolution, ceux qu'en avaient éloignés les partisans du système de terreur, imaginé par Robespierre uniquement pour la deshonoré à la face de l'Europe, afin de pouvoir nous replonger plus aisément dans l'esclavage : que ces scélérats, ennemis du genre humain et tourmentés déjà par leurs remords, soient déjoués dans les affreux complots auxquels ils n'ont pas encore renoncé! que les auteurs de tant de crimes, dont l'idée seule fait frémir d'horreur, ne restent pas impunis!

Achevés, Citoyens représentans, votre glorieux ouvrage : le peuple est impatient de jouir de cet état de tranquillité et de bonheur que vous lui annoncez, sentiment qui est comme inné dans le cœur de l'homme, étant prêt néanmoins à faire de plus grands sacrifices encore, si le salut de la République l'exigeait; il vous réserve pour fruit de vos pénibles et immortels travaux, la récompense la plus digne de vous, les bénédictions les plus sincères et les plus réitérées : que la justice et les vertus, bannisent à jamais du milieu de nous, cette terreur faite seulement pour les esclaves.

Quant à nous, la Convention nationale, à été et sera toujours notre unique centre de ralliement.

Salut et fraternité : Vive la République une et indivisible.

CEBEZ, président, BATAILLER, secrétaire et 4 autres signatures.

c

[*Les administrateurs du district de Giron à la Convention nationale, le 5 brumaire an III*] (6)

Représentans de la nation française,

Votre adresse au peuple que vous représentez a fait naître en lui ce sentiment généreux et

(4) C 324, pl. 1398, p. 8. *Bull.*, 27 brum., reproduction partielle.

(5) C 324, pl. 1398, p. 4.

(6) C 324, pl. 1398, p. 6.